

Séance du mardi 21 juin 2016 à 20h30
Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL

Présidence :	Mme Elisabeth	STALDER	
Présents :	Mme Carol	BORLOZ-NEUFFER	
	Mme Cristina	DELLAMULA	
	M. Christophe	FAVRE	
	Mme Lorella	GLAUS-LEMBO	
	M. Bastien	GUEX	
	M. Olivier	JOSS	
	Mme Marie-France	MUTILLOD	
	Mme Nicole	PICARD FLUMET	
	Mme Fabienne	PITTELOUD	
	M. Georges	RYCHNER	
	M. Noun Jacques	SANOU	
	M. Joël	SCHMULOWITZ	
	Mme Julie	UDRY	
	Mme Christine	VIZCAINO	
Assistent :	M. Wolfgang	HONEGGER	Maire
	M. Andreas	BAUMGARTNER	Adjoint
	M. Michel	STALDER	Adjoint
Excusés :	Mme Isabelle	ISCH	
	M. Jean	KELLER	

◆ ◆ ◆

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des 10 mai et 24 mai 2016
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples (délibération)
5. Rapport des commissions
6. Propositions de la Mairie
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers

◆ ◆ ◆

1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 10 MAI ET 24 MAI 2016

Procès-verbal du 10 mai 2016

Mme VIZCAINO suggère la modification suivante sur la dernière page au sujet de son intervention : « (...) ainsi que dans les containers du haut du chemin des Chênes. Une photo prise par un employé du COR a été remise à son voisin ».

Le procès-verbal est approuvé par 12 voix pour et 1 abstention.

Procès-verbal du 24 mai 2016

Le procès-verbal est approuvé par 12 voix pour et 1 abstention.

20h35 : Arrivée de M. FAVRE.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

La Présidente informe, à la demande du président de Genthod-en-Scène, que la Semaine du Goût aura lieu du 19 au 24 septembre 2016. Un avant-projet du flyer pouvant faire l'objet de modifications mineures se trouve sur les places des Conseillers municipaux. Le tout-ménage sera distribué fin août. Chacun est vivement invité à participer à cet événement.

3. COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

➤ M. HONEGGER

- **Rapport de la Commune de Genthod 2015**

Chacun trouvera sur sa place le rapport de la Commune 2015. Celui-ci se présente sous une nouvelle forme, avec notamment une impression en papier mat. La population le trouvera dans sa boîte aux lettres la semaine prochaine.

- **Terrasse**

Le Conseil municipal avait délibéré sur un montant de CHF 30'000.- au sujet de la terrasse se trouvant devant l'épicerie. Celle-ci est terminée et le coût a été de CHF 23'500.-.

- **Traversée de la route Suisse à Versoix**

Concernant les travaux prévus pour la traversée de la route Suisse à Versoix, l'Exécutif est invité à une séance d'information qui aura lieu le 30 juin. Cela lui permettra d'en savoir plus et il transmettra les informations aux Conseillers municipaux.

- **Barres de sécurité devant les containers de l'ESREC**

Lors du dernier Conseil municipal, M RYCHNER demandait pourquoi il y avait des barres de sécurité devant les containers de l'ESREC. Ces derniers ont répondu que ces barres ont été mises pour des raisons de sécurité.

- **Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève**

La Commune est membre de l'ATCR-AIG. Celle-ci tiendra son assemblée générale le 27 juin à 20h à Mies. Les Conseillers municipaux qui seraient intéressés d'y participer sont les bienvenus et peuvent s'adresser à moi pour s'inscrire.

- **Sources de revenu de la Commune**

La Commune a différentes sources de revenu. Concernant les impôts, les prévisions récemment reçues correspondent aux chiffres utilisés dans le budget. Concernant d'autres petits revenus, la taxe de CO2 s'élève à CHF 900.- et la vente de l'énergie produite sur le toit de l'école, à un montant de CHF 1'000.-.

➤ **M. STALDER**

- **100 ans de Caran d'Ache**

Pour célébrer ses 100 ans, Caran d'Ache a sorti un certain nombre d'éditions spéciales que la Commune a achetées. Il s'agit notamment de stylos offerts aujourd'hui à tous les Conseillers municipaux et qui sont également à vendre à la population.

Concernant les prix pour les écoles primaires, la Commune a mis un terme aux gobelets en étain. Ainsi, ceux-ci recevront des produits Caran d'Ache qui seront distribués jeudi et un stylo particulier sera offert aux 8P lors des Promotions.

- **Jeu d'échecs à côté de l'épicerie**

L'idée de mettre un jeu d'échecs à côté de l'épicerie avait été évoquée. Le devis est de CHF 6'500.-. Ainsi, nous allons lancer le projet.

➤ **M. BAUMGARTNER**

- **Collecteur d'eaux pluviales au chemin des Troiselles**

Le bureau d'ingénieurs Buffet & Boymond nous a transmis le plan financier pour la construction d'un collecteur d'eaux pluviales qui va du bout du chemin des Troiselles à la route de Malagny, ce qui correspond à la phase 2 de l'assainissement du chemin des Troiselles.

- **Résultats de l'analyse des collecteurs par les SIG**

Les SIG nous ont transmis les résultats d'analyse des collecteurs par caméras. C'est pourquoi j'ai agendé une séance de la commission du Génie Civil pour une première analyse des travaux urgents en vue de l'établissement du budget 2017. Cette séance aura lieu le 28 juin prochain à 18h30.

- **Visite du Gicord**

La visite du Gicord par les membres des commissions Environnement des communes membres aura lieu le jeudi 15 septembre prochain à 17h30 sur place. Une convocation suivra.

4. CRÉDIT BUDGÉTAIRE SUPPLÉMENTAIRE AVEC IMPUTATIONS MULTIPLES (DÉLIBÉRATION)

M. HONEGGER rappelle que chaque dépense fait désormais l'objet d'une délibération. Celle-ci comprend quatre positions pour un montant total de CHF 15'869.05 (voir annexe) :

- les fournitures diverses du fait que la Mairie a acheté des produits de nettoyage en grande quantité pour avoir un meilleur prix ;
- le dédommagement aux communes, car le décompte était plus élevé que prévu ;
- la participation des habitants du chemin de la Fauvette pour la réfection de la canalisation. Le décompte sera remboursé ;
- le budget pour l'eau qui n'a pas été adapté à 2015 et engendre donc un dépassement.

M. BAUMGARTNER précise que, concernant la protection civile, il y a eu plus d'heures de cours et une meilleure fréquentation des astreintes, d'où le dépassement.

M. GUEX demande quelle est la marge de manœuvre de la Commune par rapport à la protection civile, concernant les cours.

M. BAUMGARTNER répond que les astreints ont un certain nombre d'heures de cours à passer. Avant, ils ne les suivaient pas toujours et, l'année dernière, il y a plus de fréquentation.

M. GUEX demande si la Commune est responsable de ce budget.

M. HONEGGER répond que la protection civile fonctionne comme une entreprise et est financée par les habitants chaque année. En 2015, les comptes étaient plus élevés que les prévisions.

Le Président donne lecture du projet de délibération.

Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples

Vu l'anticipation des futurs dépassements de crédits,

conformément à l'article 30, alinéa 1 lettre d, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

et sur proposition de la Mairie,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE D'ACCEPTER

par 14 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 15'869.05 sur le budget de fonctionnement de l'année 2016, réparti selon l'annexe jointe.
2. De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous les rubriques mentionnées dans l'annexe jointe.
3. De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette ce crédit budgétaire supplémentaire.

5. RAPPORT DES COMMISSIONS

Mme STALDER demande à chaque président de commission de donner lecture de son rapport.

Bâtiments

M. SANOU donne lecture du bilan suivant :

« La commission s'est réunie 4 fois depuis le début de l'année 2016.

Comme indiqué dans le rapport précédent, le nouveau centre de voirie et locaux annexes sera un des dossiers phares de la commission durant cette législature.

La commission a eu plusieurs rencontres avec les architectes et architectes paysagistes, notamment pour l'analyse des offres des ingénieurs et propositions d'adjudication. D'autres séances de travail ont eu lieu pour le suivi de l'avancement du projet.

Les dossiers sur lesquels la commission s'est attelée, en plus du projet de la voirie et locaux annexes, ont été :

L'aménagement de la terrasse de l'épicerie :

Dossier clos : facture CHF 24'000.- au lieu de CHF 30'000.- prévus, donc en-dessous de ce qui avait été voté.

Projet de réaffectation du Rural

La réflexion continue afin de voir les différentes possibilités. La commission a demandé officiellement à la Mairie quels sont les besoins actuels et futurs pour l'administration, avec en plus un inventaire des locaux encore disponibles : surfaces, accessibilité, etc.

Projet de restauration du bâtiment de la Mairie : lié au projet de réaffectation du Rural.

La commission réfléchit sur la création d'une Fondation pour les immeubles locatifs de notre Commune.

La commission a aussi demandé à la Mairie de se renseigner sur le coût du terrain à vendre qui se trouve en face du chemin de la pièce.

Je remercie M. le Maire pour l'aide précieuse qu'il n'a cessé de m'apporter, ainsi que les membres de la commission pour leur très active participation.

Je vous remercie de votre attention. »

Sécurité Publique

M. RYCHNER donne lecture du rapport suivant :

« Depuis décembre 2015, la commission de la Sécurité Publique s'est réunie 2 fois.

La première fois le 17 mai dernier, date à laquelle nous avons pu auditionner Mme RASMUSSEN, Conseillère administrative de la Commune de Pregny-Chambésy, afin de mieux cerner les coûts qu'engendre la présence de caméras de vidéosurveillance. La Commune de Pregny-Chambésy possède, en effet, depuis septembre 2014, 10 caméras couvrant 8 zones surveillées. Le bilan s'est révélé positif lors des vols, du vandalisme et en regard des appréciations exprimées par la population. Les chiffres sur les charges liées à l'exploitation nous ont été communiqués ultérieurement. Ils ont été transmis aux commissaires et seront analysés lors de la prochaine commission de Sécurité.

La 2^{ème} séance de notre commission a eu lieu ce jour. Elle était élargie au Conseil municipal afin que tous puissent faire la connaissance de notre nouvelle société de surveillance, la société Python Sécurité, dont le mandat débute le 1^{er} juillet prochain.

A ce sujet, votre président, membre du comité d'évaluation des candidats inscrits dans le cadre du marché public sur les services de sécurité à Genthod, a participé ce printemps à plusieurs séances d'auditions et d'évaluations. Comme annoncé lors du dernier Conseil municipal, la société Python Sécurité a remporté ce marché.

Une fois de plus, j'adresse ici mes remerciements aux membres de ma commission et à l'Exécutif pour leur participation. »

Culture, Sports et Loisirs

Mme ISCH étant absente, elle fera son rapport lors du Conseil municipal de septembre.

Affaires Sociales & Naturalisations

Mme BORLOZ-NEUFFER donne lecture du rapport suivant :

« Depuis le début de l'année, la commission s'est réunie 8 fois.

Aînés

Lors du spectacle au théâtre du Léman, qui a eu lieu le 19 avril dernier, nous sommes allés voir une pièce de théâtre et 45 personnes ont participé à cette sortie.

Le 16 juin dernier, nous avons eu la traditionnelle sortie qui se fait à cette saison. Cette année, la commission a décidé d'emmener nos aînés manger au restaurant du Parc des Eaux-Vives. Cette destination a rencontré un vif succès, puisque nous avons eu 120 inscrits. Bien que le temps n'ait pas été de la partie, il nous a donné le répit nécessaire pour aller se promener et admirer la roseraie du parc La Grange.

La commission suit aussi le fonctionnement du réseau d'aide pour les aînés, assuré par une assistante sociale à 25%, que nous avons reçue le 9 février dernier. Pour rappel, elle est présente :

- les mardis de 12h30 à 18h30
- les vendredis de 08h00 à 12h00

Son travail principal consiste à aller rendre visite à nos aînés et à leur venir en aide ou en aide à leur famille en cas de besoin. Elle coordonne aussi quelques bénévoles qui offrent de leur temps pour emmener nos aînés qui ont une visite médicale.

Aide humanitaire à l'Etranger

Nous recevons de plus en plus de dossiers (40 dossiers depuis le 1^{er} janvier 2016), aussi les commissaires ont décidé de consacrer 2 séances afin de créer une « Formule de demande d'aide à l'étranger » pour la soumission des dossiers, afin de les traiter équitablement, et qui se trouve sur le site de la commune.

Jusqu'à présent, les membres de la commission ont décidé d'octroyer un don à 10 dossiers pour une somme globale de CHF 28'400.-.

Depuis plusieurs années, la commission privilégie les petits projets concrets comme la construction ou le fonctionnement d'écoles, d'orphelinats, de centres de santé ou d'accès à l'eau potable. Ce 1^{er} semestre, nous avons aussi soutenu des projets d'aide :

- à la reforestation à Madagascar,
- aux enfants des rues au Brésil,
- pour prévenir la délinquance en Grèce,
- ainsi qu'aux soins des yeux et à l'éducation des aveugles en Afrique.

Aide humanitaire en Suisse

Pour le moment, la commission n'a reçu aucun dossier concernant des projets de soutien en Suisse, mais généralement ces dossiers arrivent plus tard dans l'année, c'est-à-dire à partir de septembre.

Naturalisations

La commission a reçu 3 demandes de naturalisation, auxquelles a été donné 1 préavis favorable. Quant aux 2 autres, comme les demandes viennent d'arriver, elles seront traitées en septembre.

J'aimerais remercier les commissaires qui s'investissent pleinement dans cette commission, tant dans l'amélioration du mode de fonctionnement de celle-ci que dans l'important travail du traitement des dossiers « d'Aide à l'Etranger » et de « Naturalisations ».

J'aimerais aussi remercier les collaborateurs de la mairie qui sont d'une aide précieuse et qui assurent le soutien administratif de la commission. »

Génie Civil

M. SCHMULOWITZ souligne que la commission ne s'est pas encore réunie cette année dans la mesure où des grands chantiers sont en voie de réalisation. Cela dit, il fait part de ses impressions :

« Chantier important : Les Troiselles

Chantier très compliqué parce que présence de canalisations de drainage anciennes non répertoriées. L'avancement du chantier va néanmoins bon train, les délais sont respectés grâce à l'entreprise très compétente. Actuellement, tous les riverains peuvent à nouveau accéder par le chemin de la Petite Voie.

Enrochement dans la baie du Creux-de-Genthod

Actuellement, une étude globale est en cours pour l'aménagement du site.

Analyse des collecteurs de la commune

Les SIG ont procédé par passage de caméras pour vérifier l'état des canalisations, certains tronçons peuvent être encore sauvés par la technique du chemisage, d'autres seront à remplacer.

La commission du Génie Civil, lors de sa prochaine séance, se penchera sur cette question en vue de l'établissement du budget 2017. »

Finances

M. GUEX donne lecture du rapport de M. KELLER :

« La commission des Finances s'est réunie trois fois pendant cette législature, essentiellement pour les tâches statutaires que sont l'étude du budget 2016, ainsi que l'approbation des comptes 2015. Le budget 2016, proposé par la commission, a été approuvé par le Conseil municipal en novembre 2015. Il anticipe des comptes pour cette année à l'équilibre, avec un nombre de centimes additionnels inchangé à 25 centimes pour l'année 2016. La taxe professionnelle a par ailleurs été maintenue à zéro pour la même période.

La commission est satisfaite que les comptes 2016 puissent être à l'équilibre à l'heure où les anticipations de l'Administration cantonale des contributions estime des baisses significatives des rentrées fiscales de la Commune ces prochaines années. La commission reste vigilante sur la santé financière de notre commune. La commission s'est également penchée sur les comptes 2015 qui présentent un déficit de plus de CHF 4 millions. Ce déficit est essentiellement le résultat d'une très forte augmentation de la contribution de Genthod à la péréquation intercommunale pour l'année 2015 ainsi qu'une baisse significative du résultat des rentrées sur les personnes morales. Cette situation devrait se corriger en 2016 au vu du budget approuvé par le Conseil municipal.

Enfin, la commission s'est finalement penchée sur son fonctionnement pour l'avenir de la législature. Elle a décidé d'ajouter aux séances du budget ainsi qu'à celle de l'approbation des comptes, qui sont élargies à la totalité du Conseil, des séances de travail limitées aux commissaires afin de pouvoir s'assurer que les commissaires puissent passer plus de temps sur les aspects plus techniques des finances communales. »

Aménagement du territoire et mobilité

Mme PITTELOUD donne lecture du rapport suivant :

« La commission s'est réunie à 2 reprises.

Lors de sa première séance, elle s'est rendue à Collex-Bossy et Bellevue pour visiter un des sites prévus pour la décharge de matériaux inertes. Elle s'est également arrêtée pour discuter et voir le projet de réaménagement du chemin des Chênes, actuellement en travaux.

Nous avons ensuite eu une première présentation du rapport intermédiaire du schéma directeur du réseau cyclable. Lors de la prochaine séance, nous nous rendrons sur place en vélo, afin de nous rendre compte des nœuds qui pourraient poser problème.

Nous avons également eu une discussion sur le réaménagement du Creux-de-Genthod que M. le Maire est en train de préparer avec un bureau d'études. Des échanges doivent encore avoir lieu sur les changements à apporter à ce lieu.

De plus, nous avons eu une information sur le déroulement des travaux à venir au sujet du plan directeur communal de l'aménagement du territoire. Les plans directeurs communaux doivent être remis à jour et il y a une proposition de faire cela en collaboration avec une commune voisine, avec des passages de pistes cyclables et des réfections communes.

Je remercie M. le Maire, qui fait beaucoup pour permettre aux dossiers d'avancer, et les commissaires, pour leur participation active. »

6. PROPOSITIONS DE LA MAIRIE

M. STALDER présente à l'écran le projet de réalisation « Espace récréatif Mail Lullin ». Il explique que l'idée est de repenser l'espace du parc Lullin et de diviser cette zone en plusieurs parties :

- une zone d'action qui comprendra des jeux d'actions, la tyrolienne et des trampolines dans le sol, notamment ;
- une zone balançoires avec différentes sortes de balançoires ;
- un zone équilibre, avec un toboggan notamment ;
- une zone petits avec un bac à sable fermé et sécurisé ;
- une zone rencontre dédiée aux parents avec des bancs et des tables ;
- une zone pagode avec une grande tour à grimper ;
- des éléments de communication sous forme de tubes reliés dans le sol ;
- une zone de fitness dédiée aux plus grands, là où se trouvait le demi-pipe pour le skate, afin qu'elle ne soit pas trop proche de la zone enfants ;
- un bloc de sanitaires.

M. RYCHNER demande s'il y aura l'eau dans les WC.

M. STALDER répond qu'il n'y a actuellement pas d'eau. Ainsi, il faudra la mettre en temps voulu.

Mme MUTILLOD revient sur le fitness. Elle demande s'il ne devait pas y avoir des éléments plus modernes dédiés aux adolescents.

M. STALDER répond que cette zone fitness ne vise pas les adolescents, mais les personnes à partir de 25 ans.

M. STALDER présente ensuite le budget. Pour la zone des jeux, le montant total estimé est de CHF 621'000.-, réparti de la façon suivante : CHF 171'000.- pour les jeux, CHF 365'000.- pour l'aménagement sols et les dessins, CHF 85'000.- pour la fourniture et la pose de la cabine sans raccordement. Pour l'espace fitness, le montant total est de CHF 85'000.-.

Il poursuit en soulignant que le but est de renvoyer le projet en commission Culture, Sports et Loisirs, afin d'arriver à une décision en septembre, avec une délibération au mois d'octobre, pour commencer les travaux en février et être opérationnel au printemps prochain. Il précise que cela devra faire l'objet d'un appel d'offre à trois entreprises sur invitation.

M. SCHMULOWITZ demande s'il y a un ordonnateur des travaux étant donné qu'il y a différents travaux.

M. STALDER répond que le maître d'œuvre s'occupera également d'installer les jeux. Ainsi, le coût estimé comprend l'ensemble des travaux.

M. RYCHNER dit avoir été invité une fois à la commission Culture, Sports et Loisirs lors de laquelle il était question de discussions pour des activités dédiées aux adolescents et aux adultes. Ce projet lui semble alors être à des lieues des échanges qui ont eu lieu lors de la commission.

De plus, celui-ci lui semble surdimensionné au vu du montant total de près de CHF 700'000.-. Ce projet lui semble irraisonnable. Ainsi, s'il est renvoyé en commission, il espère que cette dernière aura la sagesse de trancher dans le lard. En effet, mettre un tel montant dans une commune dans laquelle il y a de moins en moins de jeunes lui semble peu pertinent.

M. STALDER répond que les discussions qui ont eu lieu en commission ne concernaient pas le Mail Lullin. Il y a actuellement sur cette zone des jeux obsolètes qu'il va falloir dans tous les cas démonter. Il s'agit donc de repenser ce parc. De plus, il lui semble nécessaire de faire des aménagements pour les familles de la commune. Il s'agit d'un projet complet et réel. De plus, concernant le prix, il n'est pas exorbitant et il vise un bel aménagement. Ainsi, il s'agit d'une proposition de la Mairie sur laquelle il est demandé de voter un renvoi en commission.

Mme PITTELOUD remercie M. STALDER pour sa proposition qui est très complète et intéressante. Selon elle, il est clair que la commission Culture, Sports et Loisirs doit s'occuper de la suite de ce projet et que le Conseil municipal n'est pas le lieu adapté pour échanger à ce sujet. De plus, elle apprécie particulièrement l'idée de jeux pour les grands.

M. GUX dit rejoindre les propos de Mme PITTELOUD. L'aménagement de jeux et d'éléments de fitness sont des sujets qui ont été abordés par la commission et il semble logique qu'elle traite de ce projet qui la concerne pleinement.

Mme MUTILLOD souhaite mettre un bémol. Elle dit être surprise que ce lieu n'ait pas pris en compte les adolescents, ce qui avait pourtant été discuté en commission.

M. STALDER répond qu'il y aura un autre lieu dédié à l'avenir aux adolescents. Cela a déjà été abordé en commission Aménagement et Mobilité.

Mme GLAUS-LEMBO demande si les jeux dans le préau de l'école vont également être changés.

M. STALDER répond par la négative, précisant que le déplacement de ces jeux reviendrait à un montant de CHF 40'000.-.

M. RYCHNER souligne être favorable à ce que ce dossier soit renvoyé en commission. Il souhaitait simplement faire part de sa première réaction au vu du coût exorbitant.

La Présidente passe au vote.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE
D'ACCEPTER**

par 14 voix pour, soit à l'unanimité

Le renvoi du projet en commission Culture, Sports et Loisirs.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS

Etude du centre de voirie

M. FAVRE s'exprime au nom du GIG :

« Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, cher collègues,

Comme le rapport de la commission des Bâtiments l'a mentionné, l'étude du centre de voirie avance rapidement et ce dernier est planifié pour être livré en 2020.

Dès cette date, le rural sera vide et libre d'être converti à un autre usage.

Si nous considérons un retro planning depuis 2020, soit appels d'offres pour les travaux, vote du budget d'investissement, autorisation de construire, projet, vote du budget d'étude, jury du concours, concours d'architecture, vote du budget du concours, mise au point du concours, il faudrait avoir mis au point un programme des locaux au début de 2017.

Afin d'éviter que le rural ne reste vide à terme, il est juste de se préoccuper dès à présent du devenir de ce bâtiment.

Le GIG estime que la position stratégique du rural au centre du village et voisin de la mairie le prédestine à un usage public. A ce titre, la population de Genthod devrait avoir son mot à dire sur la future occupation des locaux. Dans cet esprit, le GIG a organisé une démarche participative dans le but de définir les orientations principales des souhaits des Gentousiens quant à l'usage futur du rural.

Nous vous soumettons aujourd'hui, par l'intermédiaire de la Mairie et du bureau du Conseil municipal, le document récapitulatif de cette démarche et des idées soumises par la population de notre commune.

Nous proposons que ce rapport soit envoyé pour étude et discussion en commission des Bâtiments. »

M. RYCHNER dit être surpris que ce sujet soit abordé en Conseil municipal dans la mesure où cela n'est pas nécessaire. Il pourrait être directement introduit en commission technique.

Mme PITTELOUD remercie le GIG d'avoir organisé cette séance publique et de faire part à la commission de ces éléments. Cela lui paraît légitime de demander l'autorisation du Conseil municipal.

Il est précisé que le rapport se trouve en ligne sur le site internet du GIG.

La Présidente passe au vote.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE
D'ACCEPTER**

par 14 voix pour, soit à l'unanimité


Le renvoi du rapport en commission des Bâtiments.

8. DIVERS

Mme PITTELOUD revient sur la question des barres de sécurité mises sur les containers par l'ESREC. La réponse qui a été donnée par l'ESREC, mentionnant qu'il s'agit de problèmes de sécurité lui semble étonnante. En effet, cela rend particulièrement complexe le déchargement des voitures.

Mme STALDER remercie la Mairie pour le stylo qui a été offert à tous les Conseillers municipaux et souhaite un très bel été à tous.

La Présidente lève la séance à 21h45.



La Secrétaire
Carol BORLOZ-NEUFFER



La Présidente
Elisabeth STALDER